

Communiqué de presse

AIDES AUX COMMUNES

Le Département augmente de 8% ses aides en investissant 27 millions d'euros

Les élus du Département réunis ce vendredi 27 avril, en Assemblée départementale autour de Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise, ont voté l'actualisation du guide des aides aux investissements des communes et groupements de communes.

Conscient des évolutions économiques et des besoins des collectivités et afin de garantir le développement du territoire, le Département investit 27 millions d'euros sur la période 2018-2021, soit une augmentation de 8%.

Les évolutions du dispositif concernent les domaines de la culture, du patrimoine, des commerces de proximité, de la vidéo-protection, du scolaire, du sport, du logement, de l'environnement, notamment :

- Au secteur du scolaire : avec une augmentation du plafond des travaux à 100 000 euros (+20%) pour la rénovation ou la restructuration d'école ou de groupes scolaires et de demi-pension.
- Au secteur du logement : avec des opérations d'acquisitions ou d'amélioration de logements locatifs sociaux désormais ouverts aux communes de moins de 5 000 habitants (3 000 auparavant).
- Au secteur de la sécurité avec le déploiement de la vidéo-surveillance : augmentation des taux de subvention à hauteur de 25% pour un système passif (20% avant) et 30% pour un système réactif (20 à 30 auparavant selon le temps de visionnage : 8/24h, 16/24h ou 24/24h).

Nouveauté : le Département du Val d'Oise a mis en place un site internet pour accompagner les élus des communes de moins de 5 000 habitants dans la réalisation de leurs projets locaux (www.aidesauxcommunes.valdoise.fr).

Cette interface personnalisée offre une vision globale des projets des communes et un aperçu des actions réalisées par les acteurs associés au projet. Les élus locaux peuvent échanger entre eux pour un retour d'expérience et se voir apporter des conseils techniques par les services départementaux.

« À travers ce dispositif, le Département du Val d'Oise réaffirme sa position de partenaire privilégié des collectivités locales dans la réalisation de leurs équipements de proximité indispensables à la vie quotidienne des valdoisiens » a souligné Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Conseil départemental du Val d'Oise.

Au total, le dispositif actuel d'aides aux communes et groupements de communes, mis en place en 2011 par la majorité, a permis d'allouer près de 110 millions d'euros de subventions représentant plus de 1 220 aides accordées (création de crèches, d'écoles, la réhabilitation de logements sociaux, la création d'équipements sportifs).

Contact presse :

Marine Pivert
Responsable des relations presse
marine.pivert@valdoise.fr
Tél. 01 34 25 34 14 - 06 45 73 29 76